

Compte-rendu de la réunion du conseil d'administration de la L.F.H. du 18.03.2014 à Jambes



Présents : Y. Borrey, J.L. Dessart, M. Dony, P. Garcia, A. Luisi, S. Moonen, T. Pierloot, A. Praillet, M.C. Wauthy,

Excusés : B. Brasseur, K.D. Convents, JF Hannosset, D. Timmermans.

1. Le mot du Président

La situation n'étant pas fréquente (il faut remonter à 2007), je suis particulièrement heureux qu'une équipe de la LFH soit présente dans les finales féminine et masculine de la coupe de Belgique du 10 mai 2014. Si nous serions heureux de fêter deux victoires visétoises, j'espère que les quatre équipes proposeront avant tout des rencontres de haut niveau et que le handball sortira vainqueur de cet important rendez-vous annuel.

Ensuite, j'ai été très heureux d'assister au recyclage pour arbitres de ce dimanche 9 mars à Louvain-la-Neuve. Si l'organisation était de qualité, l'intérêt et la satisfaction des participants à la fin de la séance attestaient du fait qu'il ne faut pas hésiter à innover et à « bousculer les habitudes ». Les nombreux arbitres et observateurs présents n'ont pas manqué de faire part de leur désir de voir l'expérience être renouvelée et ainsi de pouvoir à nouveau partager les notions « d'esprit du jeu » avec une personnalité aussi compétente et humble que l'est Guy Petitgirard. Le niveau d'exigence sans cesse grandissant à l'égard de nos arbitres doit nous inciter à les placer dans les meilleures conditions possibles pour remplir leur difficile hobby.

Un grand merci à la société Ethias pour les magnifiques équipements qui ont été offerts à tous nos arbitres.

2. Approbation du P.V. de la réunion du 18.02.2014

- Au point 6.2. : compléter en indiquant « *La particularité des équipes « R », en cas de transfert international, est évoquée si affiliation après le 31.12.* »

Le PV est approuvé.

3. Trésorerie

- ❖ La situation financière au 28.02.2014 a été envoyée avec la convocation.
- ❖ P. Garcia communique que le versement de l'avance sur la subvention de fonctionnement 2014 de l'ADEPS tarde à se faire et qu'à cet effet, il a pris contact avec les services compétents de l'ADEPS et du cabinet du ministre des sports. La situation devrait être régularisée pour fin avril.
- ❖ La dette du HC Nadit vis-à-vis de la L.F.H. est évoquée et le C.A. décide que si la somme due n'est pas virée sur le compte de la L.F.H. pour le vendredi 21.03.14, le club sera radié.

4. Affaires techniques

- ❖ S'agissant de la procédure de sélection pour le poste de coordinateur technique du centre de formation fédérale, M.C. Wauthy donne des explications concernant le choix du jury désigné à cet effet.
- ❖ Seuls deux clubs étaient présents à la réunion d'information sur ce centre de formation fédéral organisée le 19.02.14
- ❖ Deux entraînements de détection pour les candidats au centre de formation sont prévus les 22.03 à Liège et 23.03 à Louvain-la-Neuve, alors qu'un stage en internat dans les conditions du centre de formation est programmé du 09 au 11.04.14 au centre ADEPS de la Fraineuse à Spa. 17 inscriptions issues des trois provinces ont été enregistrées au 17.03.14.
- ❖ La Sélection LFH U18 participera au tournoi international d'Izegem alors que les U16 iront à la Partille Cup accompagnés par 3 binômes d'arbitres et un observateur. P. Garcia confirme que l'inscription de ces arbitres à ce tournoi reste de la seule compétence de la L.F.H..
- ❖ Suite à une demande formulée lors de l'AG des clubs liégeois, relayée par J.L. Dessart, Y. Borrey, répond qu'en Brabant/Hainaut les résultats des manches, en catégorie poussins, ne sont pas publiés.

5. Secrétariat

- ❖ P. Garcia donne des explications complémentaires concernant les modifications des règlements proposées et entérinées en réunion du 18.02.14, à savoir, la modification des statuts de « club stagiaire » et « club en formation », ainsi que le projet « passeport hand ».
- ❖ En ce qui concerne l'attribution de l'organisation des finales L.F.H. « jeunes », le C.A. est d'avis qu'il faudra, pour les prochaines éditions, établir un cahier des charges reprenant différents critères tels que la qualité des installations, de l'organisation, les prix des consommations servies au bar, ...

6. Suivi des dossiers

- ❖ Licence L.F.H. pour évoluer en divisions nationales
Echanges de vues concernant la faisabilité d'un tel projet tant au niveau masculin que féminin. Un tableau récapitulatif de la situation actuelle des clubs (cadastre) sera réalisé pour la prochaine réunion.
Il faut continuer à réfléchir aux différentes mesures à mettre en place.
- ❖ Suite au courrier des services compétents de l'ADEPS, la réglementation des transferts est modifiée avec effet immédiat. A partir de la saison 2014/2015, la période de transfert pourrait être modifiée et se dérouler entre le 01 et le 31.05.
J.L. Dessart et P. Garcia ont assisté, le 13.03.14, dans les locaux de la fédération de basket, à une réunion concernant les indemnités de formation en compagnie de représentants des fédérations de basket, jiu-jitsu, triathlon, athlétisme et rugby.
- ❖ Concernant le projet HWBB, son responsable va transmettre une nouvelle proposition. La question reste de savoir s'il faut impliquer les clubs en leur faisant signer un document et si la L.F.H. pourrait éventuellement s'engager seule (coût trop élevé ?).

7. U.R.B.H.

- ❖ Beneligue
Suite au retrait des clubs luxembourgeois, T. Pierloot informe concernant les décisions prises lors de la réunion du 28.02 à laquelle il a assisté en compagnie de J.L. Dessart. La position des représentants L.F.H. n'a pas changé concernant le nombre d'équipes participantes par pays (4).
- ❖ Mobilité des joueurs
Après examen de la proposition transmise par D. Boulet, le C.A. marque son accord tenant compte toutefois que le règlement devra être précisé lorsqu'il sera question d'un club alignant une équipe en Beneligue et une autre en D2 nationale.

8. Arbitrage

T. Pierloot évoque le recyclage des arbitres qui s'est très bien déroulé le 09.03.14 à Louvain-la-Neuve sous la houlette de Guy Petitgirard. L'expérience devrait être renouvelée chaque année et pourquoi pas, à l'occasion, avec un entraîneur belge.

9. Divers

- ❖ J.L. Dessart tient à rappeler le devoir de réserve qui est celui des administrateurs par rapport au fonctionnement de la ligue. « *Il ne faut pas oublier que nous faisons partie intégrante de son fonctionnement* », déclare-t-il.
- ❖ Suite à l'intervention d'Y. Borrey, le cas de L. Brixhe est évoqué et sera examiné lors de la prochaine réunion du C.A. afin que tous les administrateurs soient en possession de toutes les pièces.

Prochaines réunions du CA les 22.04.14, 20.05.14 et 17.06.14 à Jambes à partir de 20h00.